

COMPTE- RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 AVRIL 2017 à 10 H

Les membres de l'association des Personnes handicapées de la Région Arbresloise, légalement convoqués se sont réunis le 8/4/2017 à 10 Heures Salle L.Thimonier à L'ARBRESLE, sous la présidence de Madame Simone VENET

L'ordre du jour transmis le 10/03/2017 est le suivant :

- 1- Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 23/4/2016 (transmis le 12/5/2016)
 - 2- Rapport moral et activités 2016
 - 3- Rapport financier 2016
 - 4- Budget prévisionnel 2017
 - 5- Activités 2016 et projet 2017
 - 6- Cotisation
 - 7- Renouvellement du tiers sortant et appel à candidature
 - 8- Questions diverses
-

Madame VENET remercie les membres présents, Monsieur Pierre-Jean ZANNETTACCI, maire de l'ARBRESLE qui a mis cette salle à notre disposition, les représentants des Maires, les membres des CCAS, les adhérents et sympathisants pour leur présence.

Plusieurs personnes ont demandé de bien vouloir les excuser retenus par leur obligation, le député P.VERCHERE, les conseillers départementaux Madame S. MAC CARRON, T.RAVIER, A.DUPERRAY, les Maires de BIBOST, SOURCIEUX.

Elle remercie le journaliste du Progrès de sa présence

Nombre de pouvoirs : 45

Nombre de présents : 46

Elle informe qu'à l'issue de l'assemblée générale un temps fort de réflexion sera organisé par Jean BOUDAUD vice-président sur le thème « la place des personnes handicapées dans la société »

Puis après le verre de l'amitié nous nous retrouverons pour un moment de convivialité au Comptoir des Criques Messidor. Le repas est offert gracieusement à toute personne handicapée adhérente ou non à l'APHRA. Nous serons 51.

1-Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 23/4/2016(transmis le12/5/2016) et compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 29/4/2016 transmis également le 12/5/2016

Pas d'observation les comptes-rendus sont approuvés à l'unanimité.

2 - Rapport moral

S.VENET constate la présence nombreuse à notre A.G. Cela montre l'intérêt porté à notre association et aux problèmes liés au handicap. Tout au cours de l'année l'APHRA poursuit ses actions, réunions, conseils auprès des personnes handicapées, participations aux manifestations et autres réunions.

115 adhérents en 2012, 138 adhérents en 2016

Elle remercie tous les membres du conseil d'administration, du bureau toujours présents aux postes ce qui contribue à poursuivre nos objectifs ainsi que Monsieur René MICHEL qui met notre site internet à jour. Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois, le bureau 2 fois et à plusieurs reprises pour mettre en place les nouveaux statuts. Nos statuts dataient du 15/2/1984 et une refonte était prévue depuis quelque temps. Cela a permis de clarifier les buts de l'association. Nous n'avons plus vocation à créer à gérer, tous établissements pouvant répondre aux besoins des personnes handicapées et à leur famille. Toutefois à plusieurs reprises nous avons aidé l'AAPHTV, l'accueil de jour, l'hébergement temporaire ainsi que le foyer de vie.

La loi de 2005 sur le handicap a permis de mettre en évidence les manquements.

La compétence en matière du handicap a été transférée sans compensation aux départements

Depuis plusieurs années je répète que nous manquons de structure d'accueil, il faut attendre 10 ans pour avoir une place.

l'UNADAPEI a fait une étude qui précise que 47.000 familles se trouvent sans solution satisfaisante pour la prise en charge de leur enfant handicapé. Il y a 2 ans une conférence sur le vieillissement des personnes handicapées, a confirmé l'urgence de mise en place de structure.

Que dire aux parents lorsque leur enfant qui était dans une structure et que celle-ci ne lui correspond plus à suite à l'âge, suite à une santé dégradée, à un comportement gênant pour les autres résidents, leur enfant revient au domicile parental.

Ces parents qui étaient soulagés sur l'avenir de leurs enfants se retrouvent démunis.

Il y a des projets en cours mais les établissements accueillent les personnes handicapées suivant leur handicap. Les F.A.M. (foyer d'accueil médicalisé) sont complets.

Que dire des promesses électorales sur les élections présidentielles. Aucun des candidats n'a parlé des personnes handicapées.

Nous sommes très attentifs sur l'accessibilité. Les communes avancent selon leur agenda

3 Rapport d'activités 2016

Madame Venet fait lecture du rapport d'activités qui est présenté également par vidéo-projecteur

Le 27 février 2016 a eu lieu le **concours de belote** à St Pierre la Palud toujours très apprécié. 48 doublettes (40 l'an dernier) ont passé un agréable après midi. Cela permet à notre association de récolter des fonds. En 2017, il aura lieu **le 4 mars 2017 également à St Pierre la Palud.**

Le 23 avril 2016 l'assemblée générale a eu lieu à la salle Lucien Thimonnier à l'Arbresle

Une quarantaine de personnes était présente, 35 pouvoirs. Après avoir remercié les participants, S.Venet a présenté les rapports statutaires qui ont été approuvés à l'unanimité.

A l'issue de l'assemblée générale du 23/4/2016 Jean BOUDAUD, vice-président chargé des réunions a animé une réflexion et discussion avec les participants sur le thème « HANDICAP ET FRATRIE ». Après l'assemblée générale 55 personnes se sont retrouvées autour d'un repas convivial

Le 23 et 29 avril 2016 assemblées générales extraordinaire concernant des modifications de nos statuts Ils ont été approuvés à l'unanimité, le 29/4/2016. Les points modifiés concernent article 2 : siège social mairie de L'Arbresle devient « adresse du président »

Article 3 : suppression du paragraphe « de créer, de gérer tous établissements pouvant répondre aux besoins des Personnes Handicapées et à leur famille.

Lors du conseil d'administration du 29/4/2016 le bureau a été renouvelé : Antoinette MUGUET est Secrétaire et Christian BONIFASSI trésorier.

Vente de cerises au profit de l'APHRA

Le 6 Juin 2016 Sortie au Safari de PEAUGRES.

Une sortie en famille, 52 participants dont 17 en situation de handicap, Daniel VIGOUREUX avait retenu un car adapté pour personne à mobilité réduite pour permettre à tous de bénéficier de cette magnifique journée. Le matin le car a traversé le parc et ce parcours a émerveillé petits et grands. Puis à midi un repas délicieux a rassemblé tous les participants qui ensuite ont continué chacun à leur rythme la promenade et la découverte des animaux. C'est avec beaucoup de souvenirs, du soleil, de la joie, des découvertes et de l'amitié que cette journée s'est terminée.

Les 16 et 17 Septembre 2016 l'APHRA était présente aux journées du Handicap organisées par la Mairie de Fleurieux sur l'Arbresle. Des journées riches en échange avec tous ceux et celles qui vivent au quotidien le handicap. Antoinette MUGUET a géré la tombola. Jean-Baptiste HIBON conférencier nous a parlé « des préjugés ».

Le 4 Novembre 2016 à L'Arbresle Salle Thimonnier à 20 Heures conférence-débat sur le thème abordé lors de l'assemblée générale « Quelles richesses et difficultés rencontrons-nous avec des frères et sœurs, enfants porteur de handicap ». organisé par Jean BOUDAUD avec la participation de Jean-Baptiste HIBON, psycho-sociologue.

Information a été donnée aux personnes handicapées sur les conditions pour bénéficier d'un abattement à la base sur la taxe d'habitation « abattement spécial handicapé » plusieurs communes ont prie la décision de voter cet abattement.

Activités prévues pour 2017

4 mars concours de belote à 14Heures à la salle des fêtes de St Pierre la Palud

8 avril Assemblée Générale suivie du repas au Comptoir des Criques de Messidor

10 juin Sortie annuelle aux gorges de la Loire près de St Etienne

Réunions thématiques à définir

S.Venet remercie toutes les personnes qui se sont investis dans l'organisation de ces activités

Ces rapports d'activités ont été approuvés à l'unanimité lors du conseil d'administration **du 25/1/2017**. Elle demande si il y a des observations Pas d'observation ce rapport est approuvé à l'unanimité.

4 - Rapport financier 2016

Certaines communes demandent le nombre d'adhérents de l'APHRA sur leur commune. Très souvent des personnes nous sollicitent pour des aides pour remplir des dossiers, pour les accompagner dans leurs démarches, pour les écouter. Nous ne demandons pas une cotisation c'est un service c'est cela le bénévolat S.Venet remercie les communes qui nous versent une subvention : Ancy, l'Arbresle ,Bessenay, Bibost, Bully, Chevinay, Eveux, Fleurieux, Lentilly, Sain Bel, St Pierre la Palud,St Romain de Popey, Sarcey, Savigny et Sourcieux les mines.

Le rapport financier présenté par vidéo projection est explicité par le trésorier C. BONIFASSI.

| <u>Recettes</u> | <u>Montant</u> | <u>Dépenses</u> | <u>Montant</u> |
|---|-----------------|------------------------------------|----------------|
| Subventions municipales 2016 | 2609,00 | Règlement tirage des rois | 34,00 |
| Cotisations adhérents (138 personnes) | 828,00 | Com(enveloppes timbrées, encre...) | 828,03 |
| Don Club de l'amitié Lentilly | 250,00 | Règlement concours de belote | 746,24 |
| Encaissement concours de belote | 1322,00 | Règlement repas annuel | 1418,50 |
| Encaissement repas annuel | 624,00 | Règlements animation repas annuel | 250,00 |
| Encaissement «Safari-Peaugres » | 620,00 | Règlement « safari-Peaugres » | 2691,70 |
| Vente cerises | 2044,20 | Règlement Conférence-débat | 600,00 |
| Don | 72,00 | Cotisation MESSIDOR 2016» | 20,00 |
| TOTAL RECETTES | 8369,20 | Règlement boissons A.G. +réunions | 45 ,75 |
| | | Abt+renouvet domaine internet | 51,44 |
| | | Téléthon | 137,00 |
| Ancien solde créditeur au 31/12/2015 | 20331,13 | Achat de cerises | 1253,00 |
| Recettes | 8369,20 | Bandeloles couleur « APHRA » | 305,93 |

| | | | |
|--------------------------------------|-----------------|---|----------------|
| TOTAL | 28700,33 | Participation journées handicap fleurieux | 1000,00 |
| | | .Divers : (envoi J.O, registres AG et CA | 59,80 |
| Dépenses | 9441,39 | | |
| | | | |
| Solde créditeur au 31/12/2016 | 19258,94 | TOTAL DEPENSES | 9441,39 |

Ce rapport financier été approuvé à l'unanimité lors du conseil d'administration du 25/1/2017.

Il est demandé aux membres présents de bien vouloir l'approuver. Pas d'observation ce rapport financier est approuvé à l'unanimité.

5 Budget prévisionnel 2017

| <u>Recettes</u> | <u>Montant</u> | <u>Dépenses</u> | <u>Montant</u> |
|---|-----------------|---|----------------|
| Subventions municipales 2017 | 2500,00 | Assurance resp civile ADMR | 50,00 |
| Cotisations adhérents (120 personnes) | 720,00 | Cotisation ADMR 2017 | 72,00 |
| Encaissement concours de belote | 1200,00 | Cotisation Messidor | 20,00 |
| Encaissement repas annuel | 600,00 | Renouvellement abonnement site internet | 37,00 |
| Encaissement sortie annuelle | 600,00 | Règlements tirage des rois | 40,00 |
| <u>Cerises</u> | 2000,00 | Règlement concours de belote | 800,00 |
| TOTAL RECETTES | 7620,00 | Règlement repas annuel+animation | 1600,00 |
| | | Règlement sortie annuelle | 2000,00 |
| | | Règlement boissons A.G. +réunions | 50,00 |
| | | Comm(enveloppes timbrées, encre, etc.. | 800,00 |
| | | Téléthon | 120,00 |
| Ancien solde créditeur au 31/12/2016 | 19258,94 | Achats cerises | 1200,00 |
| Ressources | 7620,00 | Divers | 100,00 |
| TOTAL | 26878,94 | TOTAL DEPENSES | 6889,00 |
| | | | |
| Dépenses | 6889,00 | | |
| Solde créditeur au 31/12/2017 | 19989,94 | | |

D'autre part sur nos fonds propres il a été attribué une aide financière destinée à l'aménagement de l'appartement collectif de l'AAPHTV à L'Arbresle. Cette participation est de 5.000,00€

Monsieur CHAVEROT Président de l'AAPHTV, présent, remercie l'APHRA qui a toujours été à ses côtés et aidé lors de mise en place des différentes structures. Cet appartement collectif est destiné à des personnes handicapées ayant une certaine autonomie permettant de libérer des places en foyer de vie.

Cette structure va dans le sens de l'inclusion

Une aide est à l'étude pour permettre le financement d'un monte-escalier. Le dossier est actuellement en attente de décision de la MDPH. Le montant est de 6000,00 €, la participation sera décidée en conseil d'administration.

Ce budget prévisionnel 2017 été approuvé à l'unanimité lors du conseil d'administration du 25/1/2017. Il est demandé aux membres de l'association de l'approuver. Pas d'observation, ce budget prévisionnel 2017 est approuvé à l'unanimité.

6 -Cotisation

S.Venet rappelle que pour être adhérent il suffit d'envoyer un chèque à l'ordre de l'APHRA à Christian BONIFASSI 413 rue Michel Lapandery 69210 L'ARBRESLE qui vous transmettra une carte d'adhésion.

Chaque adhérent, chaque membre du Conseil d'administration est une richesse pour le fonctionnement de notre association.

7- Renouvellement du tiers sortant et appel à candidature.

S.Venet signale comme, dans beaucoup d'association, nous recherchons des bénévoles

Le renouvellement du tiers sortant : sont concernés : Mesdames Yvonne CHAMBOST, Madame VERMOREL, Monsieur Daniel VIGOUREUX.

Yvonne CHAMBOST et Daniel VIGOUREUX ont souhaité poursuivre elle les remercie pour leur investissement.

Ces demandes ont été approuvées à l'unanimité lors du conseil d'administration du 25/1/2017 Il est demandé aux membres de l'association de l'approuver. Pas d'observation, ces renouvellements sont approuvés à l'unanimité.

Olivier .RAMASSAMY adhérent souhaite faire partie du Conseil d'administration S.Venet le remercie pour son engagement et demande s'il y a des observations. Son admission est approuvée à l'unanimité.

8 -Questions diverses

Des questions sur l'accessibilité et places handicapées ont été posées. Les communes ont déposé leur agenda et avancent selon les possibilités.

L'ordre du jour étant terminé. L'assemblée générale statutaire est close à 11 Heures

La Secrétaire
Antoinette MUGUET

La Présidente
Simone VENET

A la suite de l'assemblée générale Jean BOUDAUD, vice-président, a organisé une réflexion sur le thème « La place des personnes handicapées dans la société » Les principales interrogations sur ces problématiques feront l'objet d'une réunion fin Novembre 2017